

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 27 mai 2021

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, M. Hanotin, M. Taïbi, M. Grandin, M. Hervé, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Laroche donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
Mme Coppi donnant pouvoir à Mme Maroun

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bluteau, Mme Cerrigone, M. Monany, M. Prudhomme

-----



## Délibération n° 13-09 du 27 mai 2021

### **PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 » – CONVENTION AVEC LE FONDS DE DOTATION DE PARIS 2024.**

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-V-21 du 7 mai 2015 relative au soutien du Département à la candidature de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024,

Vu la délibération du conseil départemental n°2016-VI-32 du 22 juin 2016 concernant la convention relative aux jeux olympiques et paralympiques avec Paris et les Établissements Publics Territoriaux de « Plaine commune », « Terre d'envol », « Est ensemble » et « Grand Paris Grand est »,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2016-VI-33 du 22 juin 2016 relative à l'approbation du plan départemental d'accompagnement de la candidature aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024,

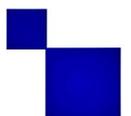
Vu la délibération du conseil départemental n°2018-IX-38 du 27 septembre 2018 relative à l'approbation du plan de mobilisation du Département pour la Seine-Saint-Denis 2024,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE la participation du Département à l'édition 2021 de l'appel à projets « Impact 2024 » du Fond de dotation de Paris 2024 ;

- APPROUVE la convention dont projet ci-annexé à conclure avec le Fonds de dotation de Paris 2024 ;



- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer la dite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*